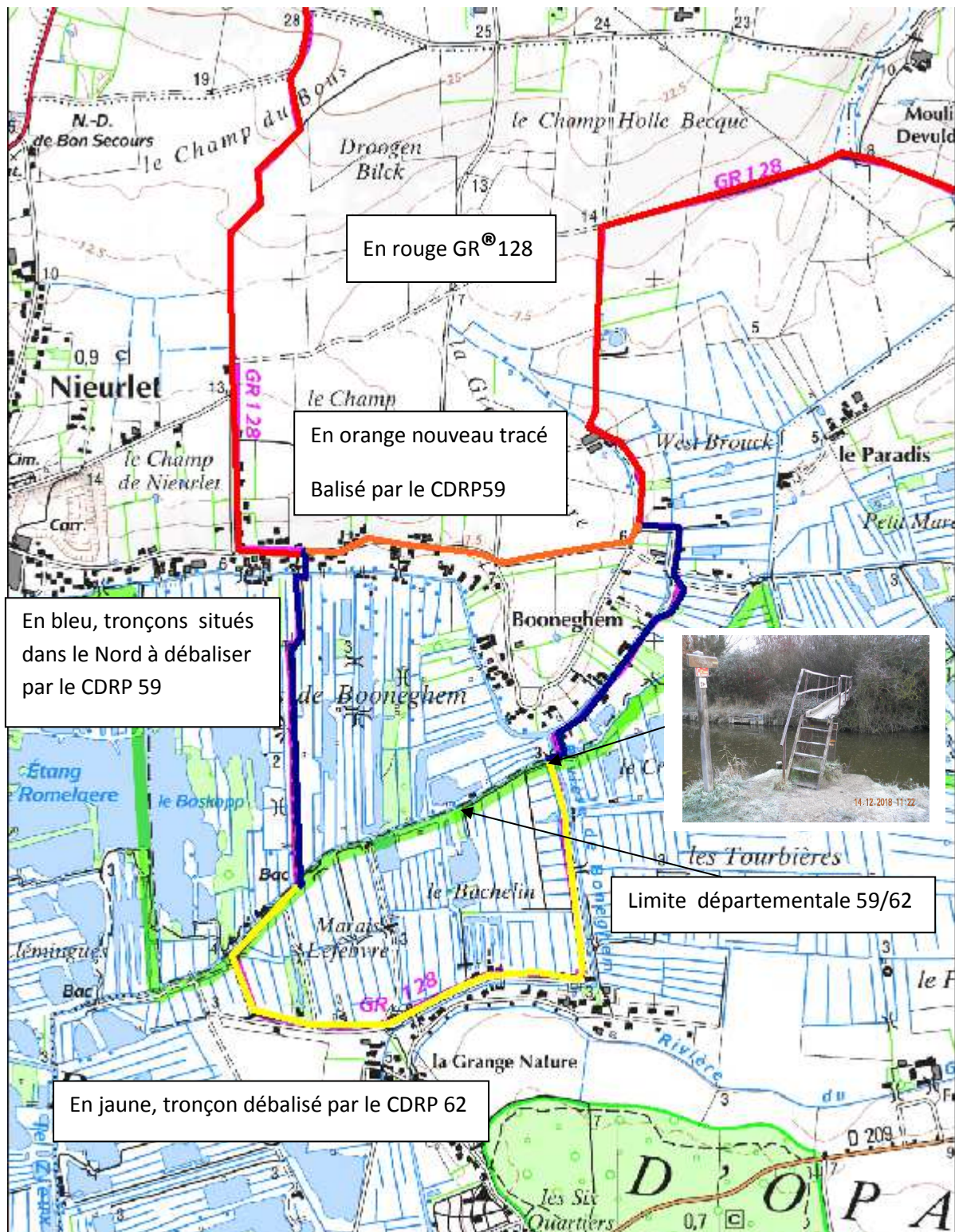


## Modification GR®128 Clairmarais



Suite aux dégradations constatées sur la passerelle enjambant le Zieux sur le GR®128 commune de Clairmarais, le CDRP62 a demandé au CDRP59 de modifier **temporairement** le tracé du GR®128.

En attendant la décision des institutions, le GR®128, dans ce secteur ne passe plus dans le Pas-de-Calais.